



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Défrichement de 0,17 ha en plaine alluviale et sur l'Ile
du Lac sur la commune d'HERRY (18)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération BOURGES PLUS

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne
morale

M. Alain TANTON
Président

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 (a)	Défrichement d'une superficie de 0,17 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défrichement de 0,1 ha peuplé de Frênes - Ormes - Chênes sur
l'Ile du Lac et de 0,07 ha peuplé de Saules - peupliers
arborescents dans la plaine alluviale

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de défrichement est de réaliser 2 plateformes et rampes
d'accès pour la réalisation de 2 brages de reconnaissance.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le défrichement sera réalisé par abattage des arbres. Le bois
sera laissé sur place.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas d'exploitation concernant le défrichement ni les brages.
Il s'agit de brages de reconnaissance.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement et autorisation au titre de l'article R 332-23 du Code de l'Environnement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface défrichée	0,17 ha
Surface Ile de Lac	43 ha
Surface Réserve Naturelle Val de Loire	1300 ha
Surface ZSC n° 2600522 Vallée de la Loire et de l'Allier	4068 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse lieu-dit "Les Rardellés" Commune : HERRY-18	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>2° 35' 0"</u> Lat. <u>47° 13' 52"</u>
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°:	
	Point de départ : Site 1	Long. <u>02° 58' 35" 94</u> Lat. <u>47° 13' 52" 60</u>
	Point d'arrivée : Site 2	Long. <u>02° 58' 30" 66</u> Lat. <u>47° 13' 56" 32</u>
Communes traversées :		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est rendu nécessaire pour la réalisation de 2 forages de reconnaissance

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Boisement de Frênes - Ormes - Chênes d'une part (Site 1) et de saules - peupliers arborescents d'autre part (Site 2).
Réglementation : Réserve Naturelle Val de Loire + Périmètre protection captages AEP.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui ☒ Non ☐

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

Decret n° 35-1240 du 22/11/1935 portant
création de la Réserve Naturelle du Val de Loire
Arrêté interpréfectoral n° 38186 du 27/05/1998
déclarant d'utilité publique la création du Spécimen
et les périmètres de protection
Réglementation Zones Nature 2000

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF I n° 260002915 ZNIEFF I n° 240030988 ZNIEFF II n° 260031328
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Réserve Naturelle du Val de Loire
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒	☐	Plan Préventions des risques d'inondation
si oui, est-il présent ou approuvé ?	☒	☐	date approbation 11/06/2002
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☒	☐	Périmètres de Protection des Captages de l'IL de Lac Jéres par Bourges Pim
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	ZSC FR 2400522 ZPS FR 2610004 SIC FR 2600965
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Aucune incidence significative sur les habitats et les espèces identifiées. Se référer au document d'incidence sur le Réseau Natura 2000 et RNVC joint à la présente demande.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	cf. document d'incidence
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Très limitée

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐ ☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐ ☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☒ ☐ ☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☒ ☐ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☒ ☐ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☒ ☐ ☒	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐ ☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐ ☒ ☐ ☒	
Pollutions	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐ ☒	
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐ ☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐ ☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le défrichement de 0,17 ha de boisement sur l'Île du Lac et la plaine alluviale de la Loire à Herry a fait l'objet d'une expertise Faune/Flore et milieux Naturels - d'étude d'incidence sur le réseau Natura 2000 et sur la Réserve Naturelle Val de Loire a défini des mesures reductrices d'impact et des mesures compensatoires sur les habitats et les espèces animales et végétales.

Cette étude très complète, jointe à la présente demande, est assimilée à une étude d'impact et permet de renseigner les milieux naturels, les seuls impactés par le projet de défrichement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☒	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude d'incidence sur le Réseau Natura 2000 et la Réserve Naturelle du Val de Loire - THERA Environnement - Mars 2012

Dossier de déclaration préalable à la réalisation de 2 tranches
de reconnaissances - SAUVIER et ASSOUÉS - Septembre 2010.

Les 2 rapports vus ci-dessus sont joints à cette demande
adressée également par courrier.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

☐

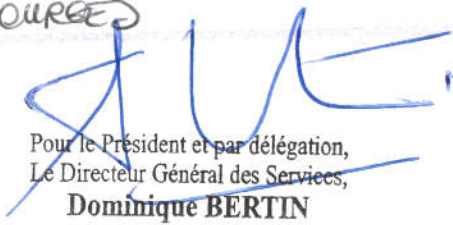
Fait à

Bourges

le,

20 JUIL. 2012

Signature


Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services,
Dominique BERTIN

CARTE DE LOCALISATION

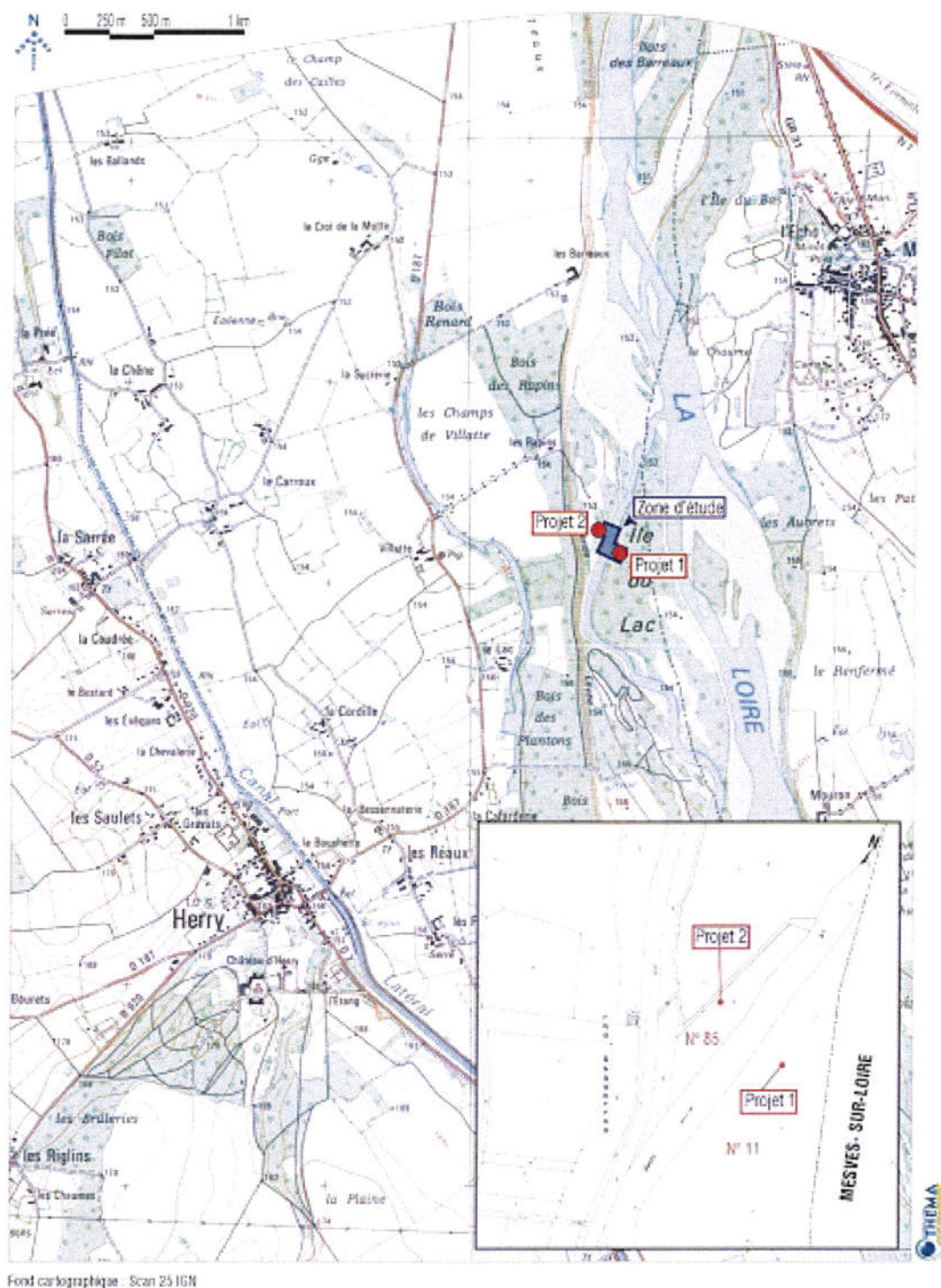


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude



Aperçu de l'emplacement du forage n°1



Aperçu de l'emplacement du forage n°2

OCCUPATION DU SOL

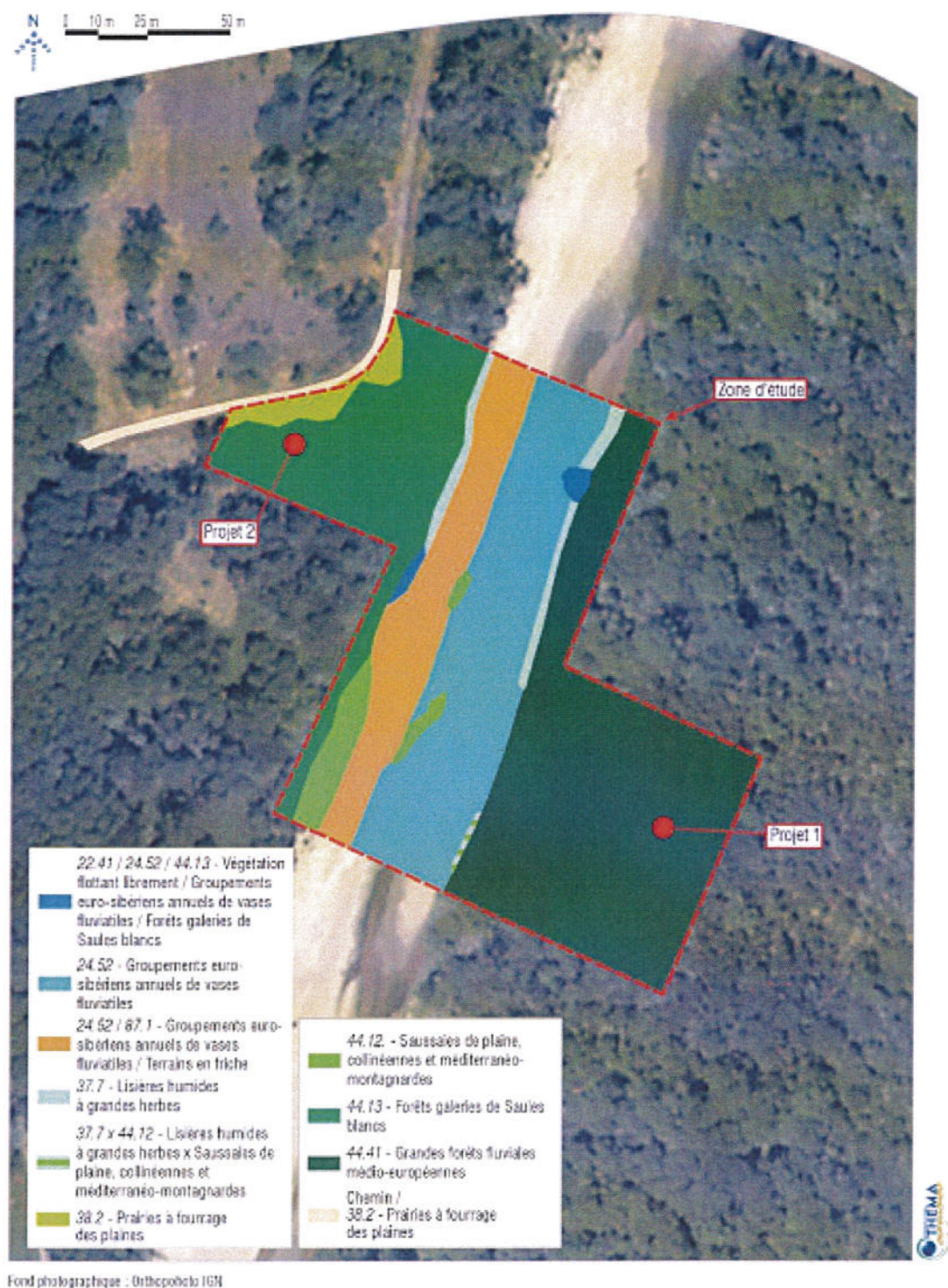
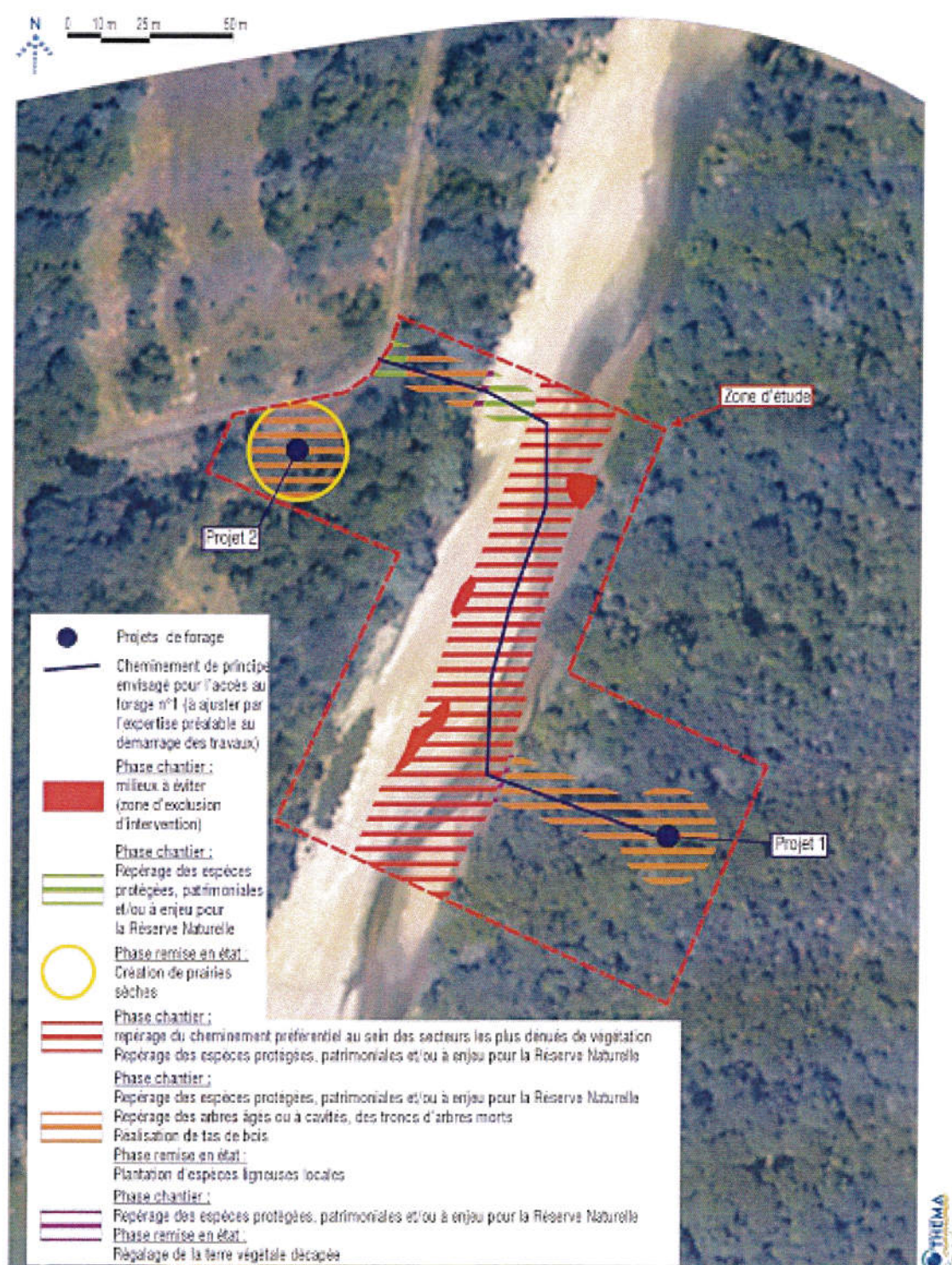


Figure 7 : Occupation du sol de la zone d'étude

MESURES RÉDUCTRICES ET COMPENSATOIRES



Fond photographique : Orthophoto IGN

Figure 9 : Localisation des mesures réductrices d'impact et compensatoires